

**Lisez chaque semaine
LE DIMANCHE
de Roubaix-Tourcoing**

Hebdomadaire illustré

**INTERESSANT
INSTRUCTIF
AMUSANT**

**Le véritable organe de la famille
Le numéro : 10 pages - 0^{fr} 20**

**LE « NORD-TOURISTE »
ET SES ASSURANCES**

Parmi les nombreux avantages que le « Nord-Touriste » procure à ses sociétaires il en est un qu'il convient de placer au-dessus de tous : c'est la gratuité de l'assurance en cas d'accident de bicyclette.

En effet, le sociétarie à partir du moment où il a payé sa cotisation annuelle, se trouve couvert pour :

a) 2.500 fr. en cas de décès ou d'invalidité;

b) Découvertes indemnités journalières en cas d'inaptitude de travail;

c) 2.000 francs pour les dommages corporels aux tiers.

L'affiliation au « Nord-Touriste » permet en outre aux cyclistes prévoyants de contracter une assurance complémentaire pour des garanties plus importantes, et ce, à des prix tout à fait exceptionnels de bon marché.

Un accident mortel survint en 1925 à l'un des sociétaires du « Nord-Touriste » qui n'a-t-il pas permis à la veuve de toucher ces diverses primes qui se sont totalisées par une somme de 52.500 francs!

Cyclistes ! allez tous au « Nord-Touriste » et, si vous êtes prévoyants, profitez des conditions exceptionnelles qu'il vous offre.

Sûrte social à Roubaix.

**MORT DU GENERAL MICHEL
gouverneur de Dunkerque**

Le général Michel, nommé gouverneur de Dunkerque en décembre dernier, est décédé à Paris, à l'hôpital Val-de-Grâce, où il était entré le 2 janvier.

**FRATERNELLE COLONIALE
NEO-CALÉDONIENNE**

On nous communique :

MM. Declercq, président; Vanhaecker, et De la croix, membres fondateurs de la Fraternité Coloniale Néo-Calédonienne, accompagnés de M. Lang, ancien maire de Nouméa, et de M. Collignon, avocat, ont été reçus jeudi dernier, par M. le ministre des Colonies, qui après les avoir entendus en leurs explications, les a assurés de son bienveillant concours pour leurs faciliter la tâche qu'ils ont entreprise, comme aussi leur accession dans la colonie calédonienne.

Les nouvelles adhésions pour le 2^e départ sont reçues au siège du groupement, 7, rue Léon-Gambetta, à Lille.

**Une nièce de Victor Hugo
poursuivie pour vol
est acquittée**

Paris, 11 mars. — On attend de Londres qu'en annonçait, il y a quelques mois, l'arrestation, à Southampton, au moment où elle allait s'embarquer à destination de la France, de la baronne George Osten Sacken, que l'on dit être nièce de Victor Hugo et qui, Française de naissance, est devenue Russe par son mariage avec le baron Sacken.

La baronne était incarcérée du vol d'une miniature d'une valeur de 500 livres sterling, au préjudice de son hôte, sir Aschibald Hamilton. L'affaire a été évoquée hier, devant les Assises de Lewis-Sussex, et s'est terminée par un acquittement. Le jury a, en effet, accepté la version de la baronne. Celle-ci prétendait que sir Aschibald Hamilton lui mit la miniature dans la main en prononçant une phrase anglaise qui se terminait par ces mots : « Pour vous », et affirmait que, de ce fait, elle eut de bonne foi avoir reçu un cadeau de son hôte.

L'honnêteté récompensée

Paris, 11 mars. — On se rappelle comment, le matin du 15 février dernier, place de Wagram, deux ouvriers, MM. Léonard Patry, 10 bis, rue Crozé-Spinelli, et Albert Togny, rue Saint-Paul, trouvèrent une cofferne renfermant pour 1.600.000 francs de bijoux et le rendirent à sa propriétaire, une étrangère.

Les deux honnêtes travailleurs viennent de recevoir d'une compagnie d'assurance anglaise une somme de 10.000 francs.

**Fédération Industrielle
et Commerciale
de Roubaix-Tourcoing**

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Vendredi 5 mars, a eu lieu sous la présidence de M. Joseph Wibaum, président honoraire, la réunion du Comité directeur de la Fédération industrielle de Roubaix-Tourcoing. Nous donnons ci-dessous le compte rendu sommaire de cette réunion :

Dommages de guerre. — Après avoir présenté les excuses du président, M. Alex. Delaunay, indisposé, M. Wibaum expose la situation actuelle relative aux dommages de guerre.

Sur l'ordre de l'étude de la proposition de loi Molinié, le « Comité pour la reconstitution du Nord », nous demandons une dislocation de la Fédération Industrielle et Commerciale Roubaix-Tourcoing, fut récemment invité à témoigner devant la sous-commission parlementaire chargée de l'examen de ce projet. M. Wibaum demande lecture de la note qu'il a laissé à ladite sous-commission et dans laquelle il est rappelé dans quelles conditions les stocks de marchandises premières et les produits en cours de fabrication ont été transformés au profit des usines de nos amis, d'après la loi du 1^{er} octobre de l'année dernière, octobre de l'année 1914, afin de permettre aux ouvriers non mobilisés de continuer à travailler.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

L'affiliation au « Nord-Touriste » permet en outre aux cyclistes prévoyants de contracter une assurance complémentaire pour des garanties plus importantes, et ce, à des prix tout à fait exceptionnels de bon marché.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels aux tiers.

Le Comité approuve les déclarations de M. le Président et recommande les délégués de la Fédération des efforts faits en vue de la sauvegarde des intérêts menacés à la suite d'une regrettable campagne de presse qui a complètement fausse l'opinion publique dans ce département, financièrement, au point de vue des dommages corporels